

# INFOS EXPRESS

Mai 2023



Saint Martin Longueau

## HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



## Bruit

Le beau temps étant de retour, il nous paraît utile de rappeler les règles en vigueur dans notre commune par l'arrêté du Maire en date du 15 juin 2015.

L'utilisation d'engins ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse etc.) n'est autorisé :

**du lundi au vendredi :**

**de 8h00 à 12h 00 et de 13h30 à 19h30**

**Le samedi :**

**de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Elle est interdite les dimanches et jours fériés** pour le respect et le confort de tous.



## Mesures de restrictions à respecter

**Niveau alerte renforcée**



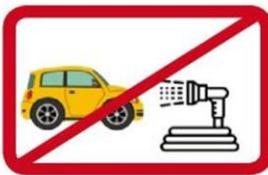
**Interdiction d'arroser**  
les pelouses  
les massifs fleuris



**Interdiction d'arroser**  
les jardins potagers  
entre 9h et 20h



**Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées** (de plus d'1 m³)... sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux.



**Interdiction de laver**  
les véhicules particuliers  
Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à recyclage



**Interdiction de nettoyer**  
les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.



**Interdiction d'arroser**  
les terrains de sport, les stades,  
les établissements équestres,  
entre 11 h et 18 h  
les golfs à l'exception  
des « greens et départs » entre 8 h et 20 h.



**Restriction**  
de l'irrigation agricole  
consultez l'arrêté sur  
[www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)



**Réduction de la**  
consommation industrielle  
conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation  
en vigueur



**Interdiction d'alimentation des**  
fontaines publiques d'ornement  
en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise.



## CEREMONIE DU 8 MAI

Comme partout en France, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée. Le message du ministre des armées a été lu et une composition florale déposée au monument aux morts avec un accompagnement musical par l'harmonie de Pont Ste Maxence.



## Rue des Ecoles

Afin de sécuriser nos élèves aux abords de l'école et d'éviter les conflits avec les riverains ; une mesure expérimentale est appliquée. La rue est interdite aux horaires des entrées et sorties des écoliers.



## COURSE CYCLISTE FEDERALE U 19



Plus d'une centaine de jeunes âgés de 17-19 ans, parmi lesquels les meilleurs espoirs, regroupés dans une quinzaine d'équipes venues de toute la moitié nord de la France ont participé à cette course de 125 km dont le départ a été donné dans notre commune et l'arrivée à MOUY. C'est l'une des courses les plus importantes pour les juniors une sorte d'antichambre des professionnels de demain. Parmi les coureurs, on a observé la présence du champion de France.

### Classement :

- 1 : GUEFVENEU Tanguy (Grande Synthe)
- 2 : HECTOR Raphael (Tilly Val de Seulles)
- 3 : LOUIS Maxime (CC Nogent)
- Meilleur grimpeur : L'HOTE Antoine (Roubaix)

Retrouvez les photos sur le site communal rubrique albums photos



## Un tournoi réussit !!

Le FC SACY SAINT MARTIN a organisé un tournoi U10-U11 sur le terrain de Saint Martin Longueau le samedi 8 avril 2023. Cette manifestation a rassemblé 16 équipes soit environ 160 enfants et de nombreux éducateurs et supporters.

Le tournoi s'est déroulé sur la journée et avec un beau soleil pour nous accompagner l'après-midi.

La compétition s'est terminée par une première place du FC SACY SAINT MARTIN qui remporte ainsi le challenge baptisé « challenge du renouveau ».

Le club souhaite remercier ses éducateurs et dirigeants, ses bénévoles, ses partenaires, la mairie de Saint Martin Longueau et ses employés communaux sans qui cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu.



M CLAYER et Mme TASSEZ, 76 Q rue de Paris ont le plaisir de vous faire part de la naissance de Jeanne née le 5 mars 2023

M BANULS et Mme CHARPENTIER, 8 rue de la Fontaine ont le plaisir de vous faire part de la naissance de Léana née le 12 mars 2023